

Communiqué de presse

Paris, le 12 mai 2022

Conjoncture 2021 et perspectives 2022 en Outre-mer : Une reprise économique contrariée

À l'occasion de la conférence de presse annuelle donnée au siège parisien des Instituts d'Émission, Marie-Anne Poussin-Delmas, Président IEDOM et Directeur général IEOM et Stéphane Foucault, Directeur, ont présenté le bilan de **la conjoncture ultramarine sur 2021 et les perspectives pour 2022**.

Au premier semestre 2021, l'activité connaît une reprise significative dans l'ensemble de l'Outre-mer. Ces évolutions se traduisent sur l'indicateur du climat des affaires IEDOM-IEOM¹ par une hausse nette et globale, après la chute de 2020. **Cette reprise s'est poursuivie au second semestre, mais à un rythme moindre, signe d'une « reprise contrariée »** à la fois par la recrudescence de la pandémie à mi-année et par les conséquences de la reprise mondiale sur les approvisionnements et les prix de l'énergie et des matières premières.

Certains territoires ou secteur n'ont pas suivi cette orientation positive :

- la Nouvelle-Calédonie qui est la seule géographie ultramarine qui n'a pas encore enregistré en 2021 de rebond post-covid
- le secteur du tourisme qui peine à redémarrer faute de visibilité, ce qui a pénalisé, les Antilles et surtout la Polynésie française qui en est fortement dépendante
- et la Guadeloupe qui a enregistré un net repli de l'activité au 4^{ème} trimestre qui est la conséquence directe des mouvements sociaux de fin d'année.

Globalement pour l'Outre-mer, cette reprise contrariée se traduit néanmoins par une croissance qui permettra d'effacer en moyenne entre la moitié et les $\frac{3}{4}$ de la perte d'activité de 2020 et même la totalité pour ce qui concerne l'Océan indien.

Dans la majorité des territoires ultramarins, le marché du travail retrouve en 2021 sa dynamique d'avant crise, même si les taux de chômage ultramarins restent à un niveau élevé à l'exception notable de Saint-Pierre-et-Miquelon où il atteint 3,4 % après trois années de baisses consécutives. En glissement annuel, l'emploi salarié privé progresse de 5,6 % à La Réunion, ce qui en fait la région française la plus dynamique sur la période. En Guyane (+4,0 %) et dans une moindre mesure en Martinique (+3,1 %) et en Guadeloupe (+2,7 %), l'emploi salarié privé retrouve également une progression proche du rythme enregistré avant la crise sanitaire. En comparaison, l'emploi salarié privé croît de 3,5 % au niveau national. Dans l'ensemble des DOM (hors Mayotte), le nombre de salariés privés comptabilisés avant la crise sanitaire est dépassé au cours de l'année 2021. Dans les deux principaux territoires du bassin Pacifique², le marché du travail peine à retrouver une dynamique positive et l'emploi salarié privé reste inférieur à son niveau d'avant crise. À Wallis-et-Futuna, l'emploi déclaré localement est en légère hausse, principalement tiré par le secteur du BTP.

À fin 2021, les prix à la consommation enregistrent une hausse de 2,6 % dans l'ensemble des DCOM (en glissement annuel), moindre qu'au niveau national (+2,8 %). L'inflation est

¹ Indicateur de synthèse élaboré par l'IEDOM et l'IEOM, sur la base d'une enquête menée auprès de 1 000 chefs d'entreprise tous secteurs confondus, et qui constitue un bon indicateur conjoncturel.

² Pour les COM du Pacifique, l'évolution de l'emploi salarié privé est disponible uniquement jusqu'au 3^e trimestre 2021.

plus particulièrement marquée dans les DOM (+3,0 %) et plus modérée dans les COM du Pacifique (+1,4 %). Dans l'ensemble des territoires, cette évolution des prix s'explique principalement par la croissance marquée des prix de l'énergie, après la forte baisse de 2020. Pour les autres grands postes (alimentation, services et produits manufacturés), la hausse des prix est restée, en moyenne sur 2021, inférieure ou égale à 2 % dans la plupart des géographies.

Au 31 décembre 2021, **le total des concours bancaires** consentis dans les Outre-mer s'élève à 77,4 milliards d'euros, soit **en progression de 3,2 % sur un an**. L'impact positif des prêts garantis par l'État (PGE) sur les crédits a perduré en 2021, mais dans une plus faible mesure. Ce dispositif a connu un vif succès auprès des entreprises ultramarines. En effet, fin 2021, près de 21 000 d'entre elles bénéficient d'un PGE, pour un montant total de 3,7 milliards d'euros. Ainsi, le nombre de bénéficiaires ultramarins représente 3 % du nombre total de bénéficiaires de PGE, pour un montant s'établissant à 2,6 % de l'encours total des PGE. À titre de comparaison, le PIB ultramarin représente 2,4 % du PIB de la France entière.

Apparue en 2020 avec les restrictions mises en place pour lutter contre la pandémie, **l'épargne « forcée » constituée en 2020 par les ménages n'a pas été consommée en 2021**, comme le montre la croissance toujours dynamique des dépôts, à nouveau comparable aux années pré-Covid. Le total des actifs financiers collectés par les établissements de crédits ultramarins s'élève à près de 58 milliards d'euros, soit une hausse de 4,3 % (après 13,0 % en 2020). L'épargne se concentre sur des produits fortement liquides, comme les dépôts à vue, ce qui signifie que le surplus d'épargne est un réservoir potentiel de consommation et de croissance pour 2022.

Alors que **les perspectives 2022** se présentaient initialement comme celles d'une poursuite de la sortie de crise pour les Outre-mer, **le conflit russo-ukrainien et la dégradation de la situation sanitaire en Chine marquent le début d'un nouveau choc conjoncturel**.

Si les répercussions directes du conflit russo-ukrainien sont relativement limitées dans les Outre-mer, les impacts indirects sont beaucoup plus marqués. Les tensions inflationnistes apparues en fin d'année 2021 risquent en effet d'être plus durables, particulièrement sur les produits énergétiques, les matières premières ainsi que sur certaines denrées alimentaires.

De par leurs spécificités sectorielles, deux territoires se retrouvent plus directement impactés par le conflit russo-ukrainien : en Guyane, l'agence spatiale russe Roscosmos s'est retirée du territoire, induisant une réduction du nombre de lancements prévus sur l'année, mais le contrat récemment signé avec Amazon ouvre de nouvelles perspectives. Par ailleurs, les sanctions économiques imposées à la Russie ont un impact direct sur le cours mondial du nickel qui se situe à un niveau jamais atteint depuis plus de 10 ans. Cela constitue un élément favorable pour la Nouvelle-Calédonie, confrontée à de nombreux défis, en particulier le rétablissement de l'équilibre de ses comptes publics et sociaux.

Interrogés en début d'année, les chefs d'entreprise ultramarins affichent un optimisme mesuré pour 2022, avec une progression anticipée de leur chiffre d'affaires de 4 %. Les entrepreneurs du bassin Océan Indien sont les plus optimistes avec une progression attendue de +5 % ; dans les deux autres bassins, les attentes se limitent à +3 %. **Seules les entreprises du bassin Pacifique ne retrouveraient pas leur niveau d'activité d'avant crise**. Les anticipations sont relativement homogènes selon les secteurs d'activité, à l'exception des activités touristiques, les plus durement affectées au titre de ces deux dernières années, qui espèrent un rebond de 10 %. Les prévisions d'investissement restent par ailleurs bien orientées puisque 76 % des chefs d'entreprises estiment que leurs investissements seront stables ou en hausse en 2022.

Cependant, la hausse du prix des matières premières, du transport aérien et du fret maritime constitue une source d'inquiétude majeure pour les chefs d'entreprise ultramarins. Interrogés sur ces questions, 72 % d'entre eux déclarent devoir faire face à une hausse de leurs coûts depuis le début de l'année. Cette proportion s'élève à 90 % dans les secteurs de la

construction, de l'industrie et de l'agriculture. Alors que, fin 2021, 80 % des chefs d'entreprise envisageaient déjà de répercuter la hausse des coûts sur leurs prix de vente, cette proportion pourrait encore s'accroître avec les risques de perturbation des circuits commerciaux en lien avec les récents évènements mondiaux.

Pour le tourisme, les premiers mois marquent un frémissement : aux Antilles, la levée des restrictions sanitaires en avril a permis au secteur d'enregistrer une bonne affluence, notamment pour le week-end pascal. Dans le Pacifique également, les perspectives redeviennent plus favorables avec la réouverture progressive des principales liaisons aériennes et même la création de nouvelles liaisons. Pour autant, le secteur de la croisière ne repartira pas avant fin 2022 et la hausse des prix des carburants se traduit d'ores et déjà par une hausse des prix des billets d'avion entre l'hexagone et les DCOM zone euro, qui est de 13 % entre mars 2021 et mars 2022, ce qui ne favorise pas la reprise du secteur.

La résilience des économies ultramarines aux chocs externes sera donc à nouveau mise à l'épreuve en 2022. Pour sortir par le haut de cette nouvelle phase de tensions conjoncturelles, les Outre-mer vont devoir relever plusieurs défis : (i) poursuivre la réalisation des grands projets d'infrastructure inscrits dans les plans de relance national et territoriaux qui sont la clé du développement et de l'attractivité des territoires, (ii) adapter les mesures de soutien public, qui s'inscrivent désormais dans la durée, (iii) préserver la cohésion sociale dans un contexte d'inquiétudes croissantes des ménages sur leur pouvoir d'achat et (iv) développer le tissu entrepreneurial pour permettre à la masse des jeunes en recherche d'emploi de trouver des formations et des débouchés professionnels.

Les synthèses annuelles de chaque géographie sont disponibles en ligne : Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro.

L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).

Les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : S. DAHDOUH - tél : 01 42 97 06 50, sorava.dahdouh@iedom-ieom.fr